

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

COMMUNE DE MEIGANGA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

MEIGANGA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 18/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 21/09 /2023

POUR LA PLANTATION D'ARBRES LE LONG DES AXES (ENTREE ENIEG-CARREFOUR ELF-RUE 24- CARREFOUR NARRAL-CAMPEMENT) DE LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF EXERCICE 2023,

Délai d'exécution : Quatre (04) mois Imputation : XXXXXXXX

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Meiganga, un Appel d'Offres National Ouvert pour la plantation d'arbres le long des axes (entrée ENIEG-carrefour ELF-rue 24-Carrefour Narral-Campement) de la ville de Meiganga, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua (en procédure d'urgence).

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Préparation du terrain pour une longueur de 25,4 Km (02 cotés) ;
- Réalisation et mise en place d'une plantation de 5 080 plants en raison de 200 Plants/Km pour un écartement de 5m entre les plants;
- Réalisation du regard.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans ce domaine.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINFOF, Exercice 2023, Ligne : xxxxxxxxxxx pour un coût estimatif de Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.

5. Allotissement

Sans objet

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Meiganga.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Meiganga dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante mille (40 000) francs CFA à la recette municipale de Meiganga.

8. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que les blancs.

9 Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat général de la Commune de Meiganga, au plus tard le 13/10/2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 18/AONO/C-MGA/CIPM/2023 DU 21/09/2023

POUR LA PLANTATION D'ARBRES LE LONG DES AXES (ENTREE ENIEG-CARREFOUR ELF-RUE 24- CARREFOUR NARRAL-CAMPEMENT) DE LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF
EXERCICE 2023, LIGNE XXXXXXXXX

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10 Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (quatre cent mille de francs CFA)**, et valable pendant **Quatre vingt dix (90) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 13/01 2023 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la commission sise à l'hôtel de ville de Meiganga, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12 Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **Vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13 Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

14 Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation d'un projet au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels (au moins soit 31 oui sur 43).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 43 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 14 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 05 critères.

15 Attribution du Marché

Le maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant, après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16 Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans les services de la Commune de Meiganga, secrétariat général, Tel 696 33 31 11/ 693 31 76 41.

Meiganga, le 21/09/2023
Le Maire,
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAP/Mhere (pour archivage)
- ARCHIVES/CHRONO (pour mémoire)
- Affichage



Kombo Aboubakar
Commandeur de l'Ordre
de la Valeur